**UNIL** | Université de Lausanne

# Rapport annuel 04

| le savoir vivant |

# CHRONIQUE 2004

**janvier-février**
Cours public "L'alimentation dans tous ses états"

**4 février**
Signature de la convention "cancéropole"

**11 mars**
Inauguration de la plateforme de génomique DAF *(DNA Array Facility)*

**15-21 mars**
Semaine internationale du cerveau

**2 avril**
Nuit Blanche au Collège propédeutique 1, le Bal des sciences fait danser 2000 étudiants

**22 avril**
Inauguration de la plateforme de bioinformatique Vital-IT (Informations Technologies)

**27 avril**
Inauguration du Collège propédeutique 2 en présence du Conseiller Fédéral Pascal Couchepin

**12-13 mai**
*Global Village* organisé par l'AIESEC

**12 juin**
*Hot Day,* journée d'information et de débat sur le réchauffement climatique

janvier | février | mars | avril | mai | juin

**juin**
Anne-Claude Berthoud, professeure de linguistique, nommée présidente de l'Association suisse des sciences humaines et sociales

**juillet**
Le jeune physicien Ashraf Al-Moudi réalise une percée déterminante dans le domaine de la microscopie électronique

**6 juillet**
Nouvelle Loi sur l'Université de Lausanne

**30 août au 1er septembre**
Congrès mondial *AIDS Vaccine 04*

**27-28 septembre**
Premier colloque de l'Ecole doctorale lémanique

**18 octobre**
Introduction du nouveau plan d'études de première année de médecine

**21 octobre**
*Dies academicus* en présence de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey

**25-29 octobre**
*Workshop* de la Faculté des GSE sur la théorie constructale

**novembre**
Découverte de la 23ème paire de globes Mercator connue au monde par le professeur honoraire Jean-François Loude

**27 novembre**
Le Sénat adopte la Charte lors de sa dernière séance

**15 décembre**
Lancement du projet Anthropos

juillet | août | septembre | octobre | novembre | décembre

**Jean-Marc Rapp**
Recteur
Affaires générales

**Dominique Arlettaz**
Vice-Recteur
Enseignants et enseignement

**Jaques Besson**
Vice-Recteur
Recherche et affaires étudiantes

**Maia Wentland Forte**
Vice-Recteur
Finances, statistiques, informatique

DEPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

**Christian Pilloud**
Affaires universitaires

**Anne-Catherine Lyon**
Conseillère d'Etat

SENAT
**législatif**

RECTORAT
**exécutif**

**Administration centrale**

7 facultés

Droit
SSP
GSE
Théologie
Lettres
HEC
FBM

# TABLES DES MATIÈRES:


Avant propos: 4

Le mot du Recteur 4
Le mot du Président du Sénat 5

Innover: L'UNIL affirme sa différence 6-7

Apprendre: l'enseignement universitaire 9

Entrer à l' UNIL 9
Valoriser l' enseignement 10
Etudier ailleurs 11

Découvrir: la recherche dans les facultés 13

Théologie 14
Droit 15
Lettres 16
Sciences sociales et politiques 17
HEC - Lausanne 18
Géosciences et environnement 19
Biologie et médecine 20

Exporter: L'UNIL dans la société 23

Que sont-ils devenus? 23-24
Se former en continu 25
Dialoguer avec la société 26

Vivre: une université au quotidien 29

Réhabiliter les espaces 29
Sport et culture 30
Travailler au féminin 31

Visualiser: L'UNIL en chiffres 33-36

Rapport financier 38-40

Personalia: les docteurs honoris causa 42

# Le mot du recteur

En 2004, l'UNIL a adopté une vision stratégique et une charte, et effectué les travaux d'introduction de la nouvelle Loi sur l'Université de Lausanne, votée par le Grand Conseil vaudois. Cette **loi** fixe les missions générales, dicte les procédures pour les remplir et désigne les organes en charge; la **stratégie** fixe les axes prioritaires et les objectifs, notamment sur le plan de l'enseignement et de la recherche; la **charte** complète ce dispositif en proposant des valeurs à vivre au quotidien.

Ces trois instruments doivent permettre à l'UNIL de se positionner comme un acteur essentiel de la scène universitaire suisse. Dans la période de restructurations et d'incertitudes financières qui s'annonce pour les Hautes Ecoles en Suisse, ils sont indispensables à l'UNIL pour remplir sa mission de manière pérenne, responsable et dynamique.

L'année 2004 fut également marquée par le regroupement à Genève de l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne. Ainsi aboutit une procédure soumise en votation au peuple vaudois, en 2001. C'est un succès qui permet aux enseignants, chercheurs et étudiants de pharmacie de toute la région de bénéficier, sur la durée, de conditions de travail de qualité.

Rappelons que l'UNIL fut la première en Suisse à décider des programmes ambitieux de restructuration, allant jusqu'à confier certaines de ses unités à des institutions partenaires. Ces risques se sont révélés payants: l'UNIL a pu se redéployer et réinvestir ses moyens.

Par son renforcement institutionnel et sa politique active de partenariat, l'UNIL veut apporter un rayonnement scientifique bénéfique à l'économie et à la culture du canton de Vaud et de la Suisse, et assurer à ses étudiantes et à ses étudiants le haut niveau de formation dont ils ont besoin pour devenir la force intellectuelle nécessaire à l'avenir du pays.

**Jean-Marc Rapp**
Recteur

# Le mot du président du sénat

Le Sénat s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2004, avant de laisser la place à son successeur, le Conseil de l'Université, appelé à entrer en fonction en janvier 2005.

Ces séances ont été principalement consacrées aux dernières discussions sur la nouvelle **Loi** sur l'Université de Lausanne et à l'adoption de **la vision stratégique** de l'UNIL. Lors de l'ultime séance, un document fondamental lui a été soumis: la **charte** de l'UNIL.

Ce document est l'aboutissement d'une réflexion sur les valeurs de l'UNIL, menée à un rythme soutenu pendant plus d'une année par la commission "Avenir" du Sénat. Elle part du constat que la LUL, dans laquelle le canton de Vaud donne ses missions à l'UNIL, a besoin d'un complément pour fixer les principes éthiques et scientifiques fondamentaux. C'est ce que l'on trouve dans la charte; précédée d'un préambule qui définit le contexte et les missions de base, elle est composée de cinq chapitres qui traitent de l'aspect critique du savoir universitaire, du principe d'autonomie, de l'universalité des savoirs, de l'engagement citoyen et des rapports entre l'UNIL et ses membres.

Le Sénat a conféré sa légitimité à la **charte** qu'il a approuvée à l'unanimité, reconnaissant ainsi la clarté, la cohérence et la concision du document dont il fait legs à l'UNIL.

H. Masson

**Henri Masson**
Président du Sénat

# INNOVER: L'UNIL AFFIRME SA DIFFÉRENCE

2004 a été une année capitale pour l'Université de Lausanne, puisqu'elle a vu se multiplier les textes fondamentaux: une nouvelle Loi sur l'Université, une stratégie et une charte ont été élaborées, discutées puis adoptées au cours des derniers mois. **Ces documents dénotent de la vigueur avec laquelle l'UNIL entend prendre son avenir en main.**

| | |
|---|---|
| ■ **6 juillet** | Adoption par le Grand Conseil de la nouvelle Loi sur l'Université de Lausanne |
| ■ **septembre** | Le Rectorat publie sa vision stratégique |
| ■ **25 novembre** | La charte de l'Université est plébiscitée par le Sénat |

## une vision vers l'avenir

Le plan stratégique, défini par le Rectorat, projette l'UNIL comme "un acteur essentiel de la scène universitaire suisse, centrée sur l'homme et le vivant dans leur environnement naturel et social".
Trois axes orientent les objectifs et les actions qui y sont liés:

### Missions de base

Le premier axe vise à renforcer la réalisation des deux grandes missions de base de l'UNIL: l'enseignement et la recherche. Il assure le maintien et l'amélioration des conditions d'enseignement, ainsi que la mise en place d'une politique de la recherche, en fixant les principes fondamentaux et les valeurs de notre institution ainsi qu'en améliorant ses outils de gestion.

### Différenciation

Par le second axe, l'UNIL entend se différencier des autres universités suisses ou internationales: en assurant la pérennité de la Faculté de biologie et médecine, en plaçant l'Ecole des HEC parmi les deux premières Business Schools de Suisse et les dix premières d'Europe, et surtout en se faisant reconnaître comme un véritable carrefour des savoirs.

# anthropos

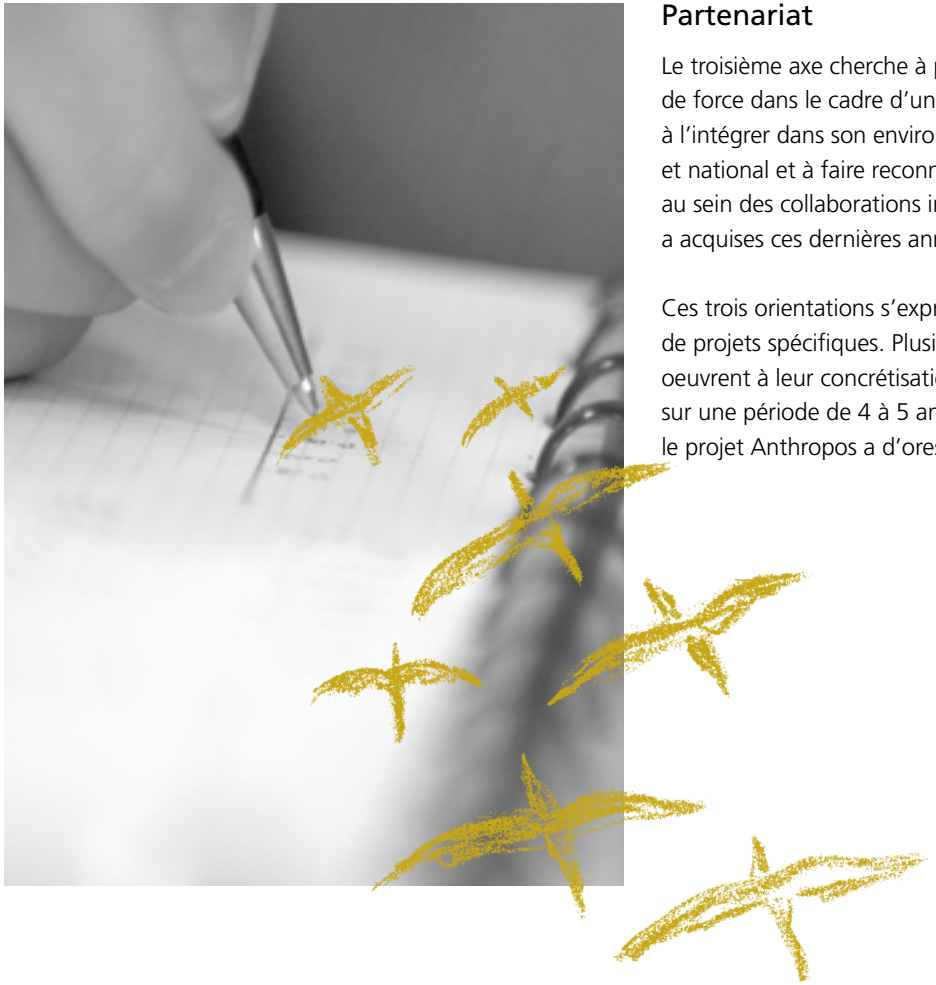

## Partenariat

Le troisième axe cherche à positionner l'UNIL en situation de force dans le cadre d'un futur campus lausannois, à l'intégrer dans son environnement cantonal et national et à faire reconnaître sa position de leader au sein des collaborations inter-universitaires qu'elle a acquises ces dernières années.

Ces trois orientations s'expriment à travers une trentaine de projets spécifiques. Plusieurs groupes de travail oeuvrent à leur concrétisation, qui devrait s'échelonner sur une période de 4 à 5 ans. Parmi ceux-ci, le projet Anthropos a d'ores et déjà prit son envol.

**L'impact des biotechnologies, la violence, le rôle de la religion dans la société, autant de questions que nos contemporains se posent et sur lesquelles le monde universitaire peut apporter son éclairage.** La modernité exige non seulement la création de nouveaux savoirs, mais également une plus grande interaction entre les différentes disciplines scientifiques. C'est pour répondre à ce constat qu'est né Anthropos.

Anthropos souhaite favoriser l'échange et le dialogue entre les disciplines, en particulier entre les sciences du vivant et les sciences humaines et sociales. Les juxtaposer ne suffit pas: il faut communiquer, confronter des connaissances parfois antagonistes.

Certes cette manière de travailler existe déjà; en sont témoins les projets SVS ou IRIS. Mais désormais, il s'agit d'un état d'esprit qui porte un nom, un label. En dépassant la logique facultaire, Anthropos entend rapprocher les membres de la communauté universitaire et créer une dynamique largement ouverte sur la société.

# APPRENDRE: L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

**Dominique Arlettaz**
Vice-Recteur

## Introduction du Processus de Bologne à l'UNIL

**Ce calendrier est provisoire; certaines facultés n'ont pas encore décidé de la date à laquelle elles introduiront le nouveau système**

| | | Automne 2004 | Automne 2005 |
|---|---|---|---|
| Faculté de théologie | | Bachelor | Master |
| Faculté de droit | | *Système actuel* | *En discussion* |
| Ecole des sciences criminelles | | Bachelor | Master |
| Faculté des lettres | | *Système actuel* | Master<br>Bachelor |
| Faculté des sciences sociales et politiques | | *Système actuel* | Master<br>Bachelor |
| HEC - Lausanne | | Bachelor | Master |
| Faculté des géosciences et de l'environnement | | Master<br>Bachelor | Master |
| Faculté de biologie et médecine | Ecole de biologie | Master<br>Bachelor | |
| | Ecole de médecine | *Système actuel* | *En discussion* |

En 2004, le processus de Bologne est devenu une réalité concrète pour l'Université de Lausanne.
Cinq Facultés ont introduit des filières de Bachelors, voire même de Masters. Ce bouleversement représente une opportunité unique: l'occasion est donnée de **repenser entièrement les objectifs pédagogiques de chaque filière d'étude**. Un vaste travail de réflexion a été mené qui devrait permettre de proposer des cursus renouvelés offrant un large éventail de choix de formation.

## Entrer à l'UNIL

A la rentrée 2004, l'UNIL comptait 10'206 étudiants, soit 16 de plus que l'année précédente. Ce chiffre représente une augmentation plus importante qu'il ne paraît, puisqu'elle intervient après le regroupement à l'Université de Genève des étudiants de l'Ecole de pharmacie.
**Les femmes sont toujours plus nombreuses, et représentent désormais 54,9% de la population estudiantine.**

www.unil.ch/immat

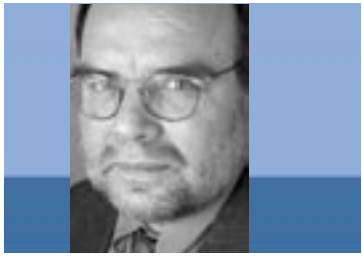

**Jacques Lanares**
Conseiller à la qualité
de l'enseignement

# valoriser l'enseignement

Depuis deux ans, des ingénieurs pédagogiques ont été progressivement engagés dans quatre des sept Facultés de l'UNIL: géosciences et environnement, HEC, lettres et FBM. Ces postes ont été créés pour assurer le lien entre les besoins des professeurs et les nouvelles possibilités technologiques en matière d'enseignement.

Le but est d'améliorer la qualité de l'apprentissage. De concert avec les enseignants, les ingénieurs cherchent quelle solution technique conviendra le mieux à quel type d'enseignement. Cela peut être aussi simple que de filmer une conférence ou d'enregistrer un cours afin de les rendre disponibles sur le web dans un format adéquat.

Les cours virtuels ou la mise en ligne de supports de cours ont l'avantage de libérer du temps au profit des travaux pratiques. En effet, on constate aujourd'hui que les études ne se suffisent plus à elles-mêmes: l'étudiant fraîchement diplômé qui se retrouve sur le marché du travail doit savoir faire preuve d'une expérience et de compétences professionnelles. Ce type d'enseignement, dynamisé et relifté par les nouvelles technologies, peut les lui fournir ou lui permettre de les acquérir grâce au supplément de temps laissé à la pratique.

www.unil.ch/valorisation

**Antoinette Charon**
Responsable des
Relations Internationales

# etudier ailleurs

Un des objectifs stratégiques de l'UNIL vise au renforcement de sa politique d'internationalisation, incluant une augmentation des échanges et la généralisation de l'utilisation du système de crédits européens ECTS.

Ainsi, en 2004, l'Université de Lausanne a-t-elle signé de nombreux accords portant sur diverses activités d'échanges (étudiants, professeurs, réseaux de recherche, etc); elle a, en particulier, renforcé ses collaborations avec les Etats-Unis et l'Australie.

La mobilité des étudiants a encore une fois augmenté avec, comme durant les années précédentes, plus d'étudiants entrants que sortants.
Ceci indique d'une part, que les étudiants lausannois ne profitent pas de toutes les places d'échange offertes; d'autre part, que **l'UNIL est perçue comme fortement attractive par les étudiants étrangers.**

Durant l'année académique 2003-2004, 247 étudiants de l'UNIL (soit 2%) sont partis à l'étranger dans le cadre d'un programme de mobilité (Socrates-Erasmus ou autre programme d'échange). La majorité d'entre eux (75%) se déplace en Europe.

http://www.unil.ch/ri

# DÉCOUVRIR: LA RECHERCHE DANS LES FACULTÉS

**Jaques Besson**
Vice-Recteur

L'Université en tant qu'institution se doit de définir une politique de la recherche claire afin de prendre en charge la coordination, l'évaluation et la valorisation de celle-ci.

La coordination devra trouver un équilibre entre recherche libre et recherche par programme, entre vision de l'Université et vision des Facultés. **Le cahier des charges des professeurs révisé permettra de définir pour chaque enseignant le taux d'activité dévolu à la recherche**.

L'évaluation de la recherche se fera sur une base d'auto-évaluation; les Facultés devront définir leurs objectifs, ainsi que leurs instruments de mesure.

Enfin, la valorisation devra aller au-delà des aspects économiques déjà soutenus par le PACTT (cellule de transfert de technologie) et toucher également à des aspects théoriques et stratégiques. L'UNIL souhaite soutenir la recherche en sciences humaines (en favorisant l'introduction de la réforme de Bologne et en améliorant le taux d'encadrement) et développer la recherche interdisciplinaire, notamment à travers le projet Anthropos.

# théologie

## Les Suisse sont-ils de fervents croyants ?

L'Observatoire des religions en Suisse poursuit ses travaux de recherche sur les croyances des Helvètes. Plusieurs thèses abordent différents mouvements religieux comme les Mormons ou les Evangéliques.

Dans la lignée du fameux *Croire en Suisse(s)*, paru en 1992, le sociologue Roland Campiche, ancien directeur de l'Observatoire, vient de publier un nouvel ouvrage sur la religion des Suisses: *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, aux éditions Labor et Fides.

Malgré le constat pessimiste des églises historiques (catholiques et réformées) qui sont de moins en moins fréquentées, les sociologues observent que le sentiment religieux, lui, n'en reste pas moins vivace. Les études montrent en effet que seul 10% des gens disent ne jamais prier. L'offre de spiritualité est aujourd'hui très diverse et de nombreuses personnes semblent se composer une religion propre faite d'éléments disparates.

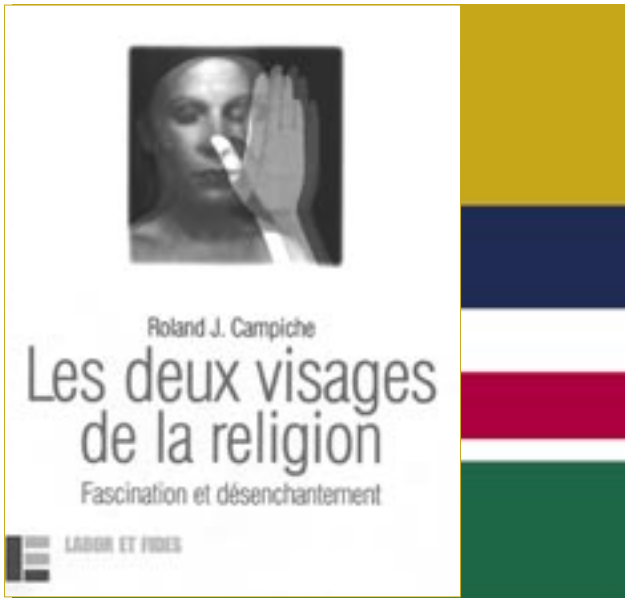


Roland J. Campiche,
*Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement,* Genève: Labor et Fides, 2004.

**Le dernier livre de Roland Campiche présente l'idée de la dualisation du religieux**. Un principe qui montre que nous avons affaire d'une part à une religion institutionnelle en perte de vitesse, d'autre part à une religion universelle qui, elle, fascine bon nombre de personnes. Ces deux facettes font écho à deux courants présents dans la société: la réaffirmation des valeurs chrétiennes et la légitimité de l'épanouissement personnel. La religion ou la spiritualité est très certainement une affaire privée, mais pas seulement. L'étude de Roland Campiche montre les limites d'une théorie de l'individualisation du religieux. Si les sondages montrent que la foi apparaît comme une ressource personnelle en cas de coups durs, nombre de gens considèrent que la religion joue un rôle social et est en quelque sorte un moyen d'humaniser la société.

www.unil.ch/theol

droit

**Laurent Moreillon**

## Entraide internationale en matière pénale

Cet ouvrage collectif a été rédigé par plusieurs praticiens du droit, tous licenciés de l'Université de Lausanne.

La matière est traitée sur près de 800 pages. Il y est expliqué, dans un texte si possible simple et compréhensible, toute la jurisprudence, article par article, comme l'état de la doctrine suisse concernant la Loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale, des traités d'entraide et d'extradition passés entre la Confédération suisse et les Etats-Unis d'Amérique.

L'ouvrage contient une partie générale qui explicite les principes communs relatifs à l'entraide judiciaire pénale internationale: les différentes formes de coopération judiciaire pénale; les sources de cette coopération; les principes généraux (principes de célérité de la procédure, de réciprocité, de proportionnalité, de spécialité, de double incrimination). Il montre également les limites de l'entraide judiciaire, qu'il s'agisse de la protection des opinions politiques, de la race, de la confession, de la nationalité, de l'âge, du statut de réfugié, des délits politiques ou encore d'infractions particulières liées à la fiscalité suisse ou étrangère.

Laurent Moreillon, Frédérique de Courten, Michel Dupuis, Bernard Geller, Christophe Piguet, Gilles Monnier, *Entraide internationale en matière pénale: Commentaire romand,* Bâle: Helbing & Lichtenhahn Verlag AG, 2004.

www.unil.ch/droit

# Lettres

## Une école interdisciplinaire pour encadrer les doctorants

L'Ecole doctorale interdisciplinaire (Edi) de la Faculté des lettres (programme IRIS 4), dirigée par le professeur Jean-Michel Adam, propose facultativement aux doctorant(e)s, en accord avec leur directeur, un encadrement complémentaire qui doit leur permettre de faire progresser leurs recherches dans les meilleures conditions d'encadrement et de délai. **Son but est avant tout d'introduire les doctorants dans une communauté scientifique et de participer à leur formation progressive au métier de chercheur en sciences humaines.** Elle a pour mission de les sensibiliser aux perspectives professionnelles qui s'offrent à eux et, en particulier, aux divers moyens de valoriser et faire connaître leurs recherches. Elle a également pour but d'ajouter à la formation du chercheur une ouverture à des disciplines complémentaires ou connexes susceptibles d'enrichir sa réflexion et d'élargir ses perspectives professionnelles.

L'encadrement est assuré sous forme de cours, de conférences, de séminaires et d'un large éventail d'activités de recherche (journées d'études, colloques, réunions d'équipes de recherche). Une aide aussi personnalisée que possible, en particulier pour la rédaction de la thèse et des travaux annexes (conférences, articles), est assurée par Jérôme Meizoz, maître d'enseignement et de recherche.

Les activités de l'Edi sont proposées à tous les doctorants de la Faculté des lettres. Parmi les enseignements donnés en 2004, l'Ecole a proposé un séminaire sur l'épistémologie des "Lettres & sciences humaines", un "Atelier de formation au métier de chercheur", ainsi qu'une matinée de réception individualisée des doctorants (conseils, relecture de travaux).

En ce qui concerne les manifestations, en novembre 2004, un colloque de relève a été organisé sur "Les sciences et disciplines du texte". Suivront deux journées de ce type par année, la prochaine le 7 octobre 2005 sur "La comparaison en sciences humaines".

L'Ecole s'attelle également à des tâches administratives, comme la constitution des programmes, de brochures, de questionnaires, la prise de contacts avec la presse ou encore avec des éditeurs de sciences humaines. L'année dernière, elle a signé un partenariat avec Espace 2 pour aider à diffuser les recherches académiques dans le public.

www.unil.ch/lettres

Françoise Schenk

# sciences sociales et politiques

## Prévenir et accompagner le vieillissement cérébral

Dix-huit spécialistes et praticiens ont confronté leurs connaissances sur les multiples aspects du vieillissement cérébral dans un livre dirigé par Françoise Schenk, neurobiologiste du comportement, Geneviève Leuba, spécialiste en neurosciences du vieillissement (Centre de neuropsychiatrie et Service de psychiatrie de l'âge avancé, CHUV), et Christophe Büla du Service de gériatrie et de réadaptation gériatrique (CHUV).

"C'est une somme, à relire, à consulter et à garder", comme le souligne le professeur Michel Dolivo, ancien professeur de physiologie, vieux monsieur comme il se définit lui-même, qui signe la postface. Ceci est vrai pour le praticien à la recherche d'explications théoriques comme pour l'étudiant qui s'interroge sur les liens entre théorie et pratique.

Ce livre est à la fois une remise en questions des habitudes et des attitudes face au déclin neurophysiologique et une mise en perspective des connaissances récentes dans les domaines cellulaire et moléculaire face au diagnostic, à la prise en charge et la réadaptation.

Il décrit les causes et l'évolution des processus négatifs que ne peut plus compenser la capacité d'adaptation de l'individu. Ce déclin physiologique et cognitif induit une diminution de contact avec l'environnement. Il est relié à la dégénérescence des circuits cérébraux (réduction progressive de l'acuité sensorielle et de la mémoire), il est cependant compensé en partie par un enrichissement des ressources adaptatives au cours de la vie et une augmentation des régulations anticipées.

**Dans une approche interdisciplinaire, les auteurs passent en revue les connaissances et les pratiques relatives au vieillissement sain et pathologique.** Vieillir entraîne inexorablement des risques de maladies neuro-dégénératives, une oxydation cellulaire et des changements hormonaux et environnementaux.

On peut cependant en partie prévenir leur apparition et réagir dès l'annonce d'un diagnostic de maladie d'Alzheimer, car une prise en charge précoce contribue à en diminuer les effets. En effet, une part importante de l'ouvrage est consacrée à la maladie d'Alzheimer, aux moyens de la détecter et aux nouvelles approches thérapeutiques susceptibles d'être un jour appliquées. Assorti d'un glossaire et d'un index, ce livre séduit aussi par l'importante bibliographie présentée à la fin de chaque chapitre.

Françoise Schenk, Geneviève Leuba, Christophe Büla, *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer. Autour de la notion de plasticité,* Editions de Boeck, Collection "Neurosciences et Cognition", 2004.

www.unil.ch/ssp

**Thomas Von Ungern-Sternberg**

HEC-Lausanne

## Dommages à la propriété: assurances privées ou monopoles d'Etat ?

Il est assez rare qu'un économiste arrive à la conclusion qu'**un monopole d'état peut avoir, pour sa clientèle, un meilleur rapport qualité/prix que les entreprises d'un marché libéralisé.** C'est pourtant l'un des constats que fait Thomas Von Ungern-Sternberg, professeur au Département d'économétrie et d'économie politique de l'Ecole des HEC, dans son ouvrage sur les assurances paru aux presses de l'Université d'Oxford.

Cette étude est le fruit d'un vaste travail de comparaison entre les systèmes en vigueur dans cinq pays européens: l'Allemagne, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni et la Suisse.

Dans la détermination de ses primes, une compagnie privée d'assurances doit prendre en compte ses frais de promotion et de représentation. Cela représente près du 30% de son chiffre d'affaires. En Espagne et dans la plupart des cantons suisses, où l'assurance des bâtiments contre l'incendie et les éléments naturels est prise en charge par un monopole d'Etat, ces frais administratifs sont nettement moins élevés (environ 10% du chiffre d'affaires). Par ailleurs une bonne partie des bénéfices peut être investie dans la prévention.

La France a choisi un régime mixte: les assureurs privés sont obligés d'offrir une assurance de base à un tarif fixé par l'Etat. Ils ont par contre le choix de se réassurer ou pas auprès d'une institution étatique, la Caisse centrale de réassurance (CCR). Ce système mixte a été hautement profitable pour les assureurs privés, qui ont tendance à garder les primes des bons risques. L'Etat, qui réassure essentiellement les mauvais risques (à travers la CCR) a dû réinjecter des montants importants pour couvrir ses pertes.

Ce n'est qu'après un sinistre que l'assuré découvre les limites de ses assurances. Pour éviter les "mauvais risques", l'assureur privé tend à proposer des contrats avec des franchises élevées. La tendance est en outre de conclure des contrats de courte durée, ce qui lui permet de réajuster le contrat en fonction des sinistres réalisés. En cas de monopole d'Etat, l'assurance est basée sur la solidarité entre assurés; les primes ne sont pas différenciées par groupes d'assurés.

Publié en anglais sous le titre *Efficient Monopolies. The Limits of Competition in the European Property Insurance Market*, ce livre s'adresse aux milieux académiques, actuariels et juridiques ainsi qu'aux analystes économiques et financiers.

Thomas Von Ungern-Sternberg,
*Efficient Monopolies. The Limits of Competition in the European Property Insurance Market,* Oxford University Press, 2004.

www.hec.unil.ch

Alain Morard

# géosciences et environnement

## Avancées en paléontologie

Deux thèses, soutenues en 2004 et élaborées sous l'égide du professeur Jean Guex de l'Institut de géologie et paléontologie et du Dr Aymon Baud, ancien directeur du Musée cantonal de géologie, ont contribué à combler plusieurs lacunes dans la grande histoire de la Terre. Sylvain Richoz et Alain Morard ont respectivement étudié les ammonites (mollusques céphalopodes à coquille enroulée) de deux périodes de l'Ere secondaire: le Permien-Trias (il y a 250 mio d'années) et le Domérien-Toarcien (il y a 184 mio d'années). L'approche de ces deux doctorants a allié la paléontologie (étude des fossiles) et la géochimie (composition chimique des couches sédimentaires et son évolution).

Les ammonites évoluent en milieu marin depuis le Dévonien (2ème moitié de l'Ere primaire, il y 400 mio d'années) et ont disparu à la même époque que les dinosaures, à savoir il y a 65 mio d'années (limite entre les Eres secondaire et tertiaire). L'étude de leur morphologie et leur classification permet de dater les couches sédimentaires et de proposer des équivalences chronologiques entre différentes régions. Un scénario de l'enchaînement des événements géologiques survenus sur notre planète peut ainsi être élaboré (changement du niveau des océans, glaciations, réorganisation des cycles biochimiques, volcanisme...).

Alain Morard,
*Les événements du passage Domérien-Toarcien entre Téthys occidentale et Europe du Nord-Ouest,*
thèse présentée en décembre 2004

Sylvain Richoz,
*Stratigraphie et variations isotopiques du carbone dans le Permien supérieur et le Trias inférieur de quelques localités de la Néotéthys (Turquie, Oman et Iran),* thèse présentée en juillet 2004

www.unil.ch/gse

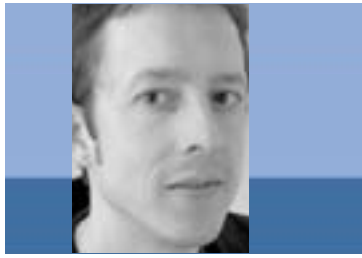

Henrik Kaessmann

# Biologie et médecine

## La compétition entre gènes masculins et féminins

Henrik Kaessmann, professeur au Centre intégratif de génomique est le co-auteur d'un article de la prestigieuse revue scientifique *Science* du 23 janvier 2004. Son travail démontre qu'un nombre important de gènes localisés sur le chromosome X se délocalisent sur des chromosomes non porteurs de caractères sexuels (les autosomes) durant la phase de division des cellules germinales. **Cette découverte remet en cause la théorie selon laquelle le chromosome X serait la source principale de gènes porteurs des caractères sexuels.**

Le chromosome X étant inactivé chez l'homme durant cette phase de division cellulaire, l'étude suggère que les gènes exprimant des caractères masculins s'échappent de celui-ci avant qu'ils ne soient contraints au silence. Cet antagonisme sexuel pourrait expliquer l'intense "trafic de gènes" de et vers le chromosome X mis en évidence par l'équipe du Dr Manyuan Long: les femmes portant deux chromosomes X et les hommes seulement un, la probabilité est plus élevée pour X d'être dupliqué chez une femme; si ce chromosome subit une mutation génétique positive, il aura donc plus de chance de bénéficier à une femme qu'à un homme. D'où l'idée que les gènes exprimant des caractères masculins quittent le chromosome X pour un autosome sur lequel chaque gène aura une probabilité équivalente d'exprimer ses fonctionnalités.

Cette étude remet également en question la conception que se faisaient jusque là les scientifiques du génome humain. Elle n'a pas porté que sur le génome humain mais également sur celui de la souris où le même phénomène a été observé. Ce qui semble démontrer que ce processus existait déjà, il y a quelque 80 millions d'années, à l'époque où l'homme et la souris faisaient partie d'une seule et même espèce.

James J. Emerson, Henrik Kaessmann, Esther Betrán, Manyuan Long,
*"Extensive Gene Traffic on the Mammalian X Chromosome"*, *Science* 303, pp. 537-540, 2004.

www.unil.ch/fbm

## Un Réseau romand de transplantation

En entérinant au mois de janvier 2004 la création du Réseau romand hospitalo-universitaire, co-dirigé par le professeur Manuel Pascual, le Conseil d'Etat vaudois a fait œuvre de pionnier dans la concrétisation d'un projet de coordination en matière de médecine hautement spécialisée qui se mettra progressivement en place à l'échelon national.

Le concept retenu est celui d'une meilleure répartition des tâches entre institutions (transplantation du cœur et du poumon à Lausanne, du foie et du pancréas à Genève, transplantation des reins sur les deux sites) ainsi que la constitution de réseaux permettant de satisfaire à la fois le besoin d'une haute spécialisation et celui des soins de proximité. Cette réalisation assurera une meilleure qualité de prise en charge des patients (protocoles opératoires, mise en liste d'attente pour l'accès aux organes, examens de laboratoires, etc), le développement d'une offre enrichie de formation postgrade et continue et une cordination de la recherche indispensable dans le domaine hautement sophistiqué et fortement interdisciplinaire de la transplantation.

04
LES MYSTÈRES DU QUOTIDIEN
QU'EST-CE QUE C'EST ?
PETITE EXPÉRIENCE
RÉPONSE AU VERSO

# EXPORTER: L'UNIL DANS LA SOCIÉTÉ

## que sont-ils devenus?

### Pierre-Yves Maillard: toujours au combat

Avec une licence en philo, le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard ne doit pas manquer de dialectique pour affronter les défis du Département vaudois de la santé et de l'action sociale, qu'il dirige depuis début 2005.

Le vice-président du Parti socialiste suisse est aussi un ancien étudiant qui a milité au sein de la Fédération des associations d'étudiants en faveur des bourses, et qui défend aujourd'hui le maintien des taxes universitaires au niveau actuel. En cette période difficile pour les jeunes, il ne faut pas décourager ceux qui choisissent de s'investir dans leurs études. Le conseiller d'Etat se préoccupe également des 18-25 ans qui se tournent vers l'aide sociale.

Il veut lancer des structures légères de formation, impliquant l'Etat et les milieux professionnels, comme il l'affirme dans *L'Hebdo*.

Il souligne la "corrélation évidente entre le manque de places d'apprentissage et l'aide sociale" et demande que l'économie assume ses responsabilités ou accepte de ne pas priver l'Etat des revenus nécessaires, notamment, à la réinsertion des jeunes.

Pierre-Yves Maillard espère que la nouvelle Loi sur l'aide sociale vaudoise pourra jeter des ponts entre l'assistance sociale et la formation. La société aurait tout à y gagner.

## Joëlle Stagoll: parcours d'un écrivain

Joëlle Stagoll a obtenu une licence en lettres au début des années soixante. Elle faisait partie d'une volée dont plusieurs membres ont joué un rôle sur la scène politique ou culturelle: Lova Golovtchiner, Bernard Antenen, Anne Cuneo, Victor Rufy, Anne-Catherine Menetrey... Elle, c'est le théâtre qui l'a intéressée, en particulier l'improvisation.

Après deux ans d'enseignement, elle a pu s'adonner à cette passion et prendre des cours de théâtre grâce à l'obtention d'un poste à temps partiel aux archives cantonales. Après plusieurs années de vie de scène, elle quitte les planches pour élever ses enfants. Mais l'instinct créateur qu'elle avait développé avec le théâtre refait surface. Et elle se met à écrire un premier roman (jamais publié) en 1978. Il lui faut attendre 2004 et le hasard des rencontres pour qu'une maison d'édition, les éditions de l'Hèbe, remarque son talent et décide de publier d'un seul coup quatre de ses romans, inscrivant cette dame de 65 ans au rang des "jeunes" écrivains romands.

De l'UNIL, elle garde le souvenir de "l'équipe" (citée plus haut) et des activités militantes pour l'indépendance de l'Algérie. **L'Université d'aujourd'hui lui semble plus difficile, plus complexe et plus pointue qu'autrefois**. Son encouragement aux étudiants actuels peut se résumer ainsi: "L'essentiel n'est pas dans le fait d'atteindre les objectifs que l'on se fixe, mais dans l'enrichissement que l'on peut cueillir sur le chemin..."

## Christophe Keckeis: chef de l'armée suisse

Christophe Keckeis a mené sa carrière militaire tambour battant. Né en 1945, il est à 21 ans déjà pilote à l'Escadre de surveillance. Deux ans plus tard, il reçoit son diplôme de pilote militaire de carrière.

Au cours de son ascension, il a senti à 28 ans le besoin d'élargir son horizon et d'approfondir sa connaissance de la société. Il choisit l'UNIL qui lui offre le programme le plus vaste, avec 1/3 de droit, 1/3 de sciences économiques et 1/3 de sciences sociales et politiques. Etudiant assidu, il réussit ses études dans le minimum de semestres, en prenant de front les premières volées d'examens.

Ses souvenirs ? Des semaines bien remplies, une présence intense aux cours et à la bibliothèque, un certain recul d'un "vieil" étudiant au milieu de jeunes, des débats épiques avec des étudiants antimilitaristes (en SSP !) et des professeurs engagés (François Masnata, en particulier), des cours passionnants (surtout ceux de François Schaller), des contacts enrichissants, des confrontations motivantes mais plus particulièrement une plongée efficace dans les domaine du droit, de l'économie politique, de la gestion humaine...

"Si je ne l'avais pas fait, je n'aurais eu aucune chance de réaliser la carrière que j'ai faite et de réussir à affronter tous les aspects qu'elle comporte."

Christophe Keckeis a ressenti la possibilité qui lui a été offerte de faire des études comme un cadeau pour mieux servir la société dont il est issu. Il aimerait que les jeunes aient plus souvent envie de générosité et de don de soi.

# se former en continu

## La formation continue vise l'Uni-vers-Cité

La formation continue universitaire consolide sa position au sein de l'UNIL, pour devenir une véritable unité d'enseignement, en collaboration avec les Facultés. Son nouveau directeur, le professeur André Kuhn, rappelle que ce secteur en pleine expansion est également touché par le processus de Bologne et peut décerner des certificats, des diplômes mais aussi des *Masters of advanced studies* (MAS).

Ce service qui vise son autofinancement a géré en 2004 plus de 60 cours pour 2192 participants.
**Il a mis sur pied de nouveaux programmes (en neurosciences et management, éthique médicale et périnatalité) et peut envisager la création de MAS, à l'exemple du fameux MBA assuré par l'Ecole des HEC.**

Le principe de la formation continue ne bouge pas: il s'agit de proposer un perfectionnement à des gens qui travaillent, de mettre l'Université au service des milieux professionnels et de la société en général. La formation continue, c'est l'Uni-vers-la-Cité ou l'Uni-vers-Cité.

Enjeu de taille: motiver encore davantage les enseignants de l'UNIL, grâce notamment à un cahier des charges flexible, qui peut désormais intégrer la formation continue. Et, bien entendu, organiser de nouvelles formations.

www.unil.ch/sfc

**André Kuhn**

# dialoguer avec la société

## Parcours Alph@: se remuer les méninges !

Du parc Bourget à l'Espace des inventions dans la Vallée de la Jeunesse, une série de panneaux présentant des questions et des énigmes scientifiques jalonne un parcours tonique. Cette initiative du Réseau romand Science et Cité trouve ses racines dans le premier Festival Science et Cité de mai 2001.

Le thème général, "Mystères du quotidien", est illustré par des images d'objets soumis à la sagacité du public par des scientifiques de l'UNIL, de l'EPFL et les conservateurs d'une dizaine de musées. L'UNIL y est représentée par un objet mystérieux, issu des archives de l'Ecole des sciences criminelles.

Conçue comme une installation itinérante, l'exposition "Mystères du quotidien"a quitté Lausanne à l'automne pour un séjour de quelques mois au Jardin botanique de Neuchâtel.

www.unil.ch/interface

## Cours public 2004: l'alimentation dans tous ses états

Les thèmes du cours public 2004 s'inscrivent dans la perspective des préoccupations nutritionnelles actuelles de l'homme moderne. Il en brosse un vaste panorama.

Suite aux modifications profondes de la société et à l'explosion de la technologie, des productions agricoles non-conventionnelles ont émergé et l'industrie agro-alimentaire tente d'influencer les goûts du public. Les troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie, grignotages) constituent un véritable défi à la société et à la science.
L'obésité croissante de la population se heurte aux canons de la mode qui idéalise la minceur. Les régimes sont décevants et seule une alimentation équilibrée peut prévenir les troubles cardio-vasculaires.

## Transfert de technologie

Les chercheurs de l'UNIL bénéficient des conseils et de l'appui d'une équipe dynamique pour l'évaluation du potentiel économique et industriel de leurs découvertes et inventions. Financé conjointement par l'UNIL et les Hospices-CHUV, le PACTT agit comme une interface entre les chercheurs et le secteur industriel. Il prend en charge les frais de brevet d'une invention et assiste les chercheurs dans leur quête liée à la commercialisation des produits dérivés ou dans la création de leur propre entreprise.

**Parmi les start-ups dont le PACTT a favorisé l'éclosion, *Selexis* a connu en 2004 un véritable démarrage.**

Elaborée initialement comme projet thérapeutique basé sur une technique originale développée par le professeur Nicolas Mermod, Selexis s'est orienté vers une offre de produit technologique. Au printemps 2004, parallèlement au rachat des brevets initiaux, Selexis en a déposé de nouveaux pour des outils bioinformatiques capables de valoriser les procédés mis au point par ses Laboratoires. Trois contrats de licence ont été conclus et les contacts entamés offrent de très belles perspectives.

www.pactt.ch
www.selexis.com

LE SPORT EN SUISSE
SPORT
EN
UISSE

# Réhabiliter les espaces

Après la mise en service du Collège propédeutique 2 en octobre 2003, l'année 2004 a été une année creuse du point de vue des constructions, mais pas du point de vue des projets. L'accroissement constant des effectifs d'étudiants exige de nouvelles surfaces de séminaires, de bureaux et de laboratoires.
C'est dans cette optique que le Bureau des constructions universitaires a déposé en juillet 2003 un "Exposé des motifs et projets de décrets" (EMPD) auprès du Conseil d'Etat vaudois. Ce document porte sur les points suivants:

- **la transformation complète du Bugnon 7** (Département de physiologie)
- **la transformation partielle du Bugnon 9** (Ecole de médecine)
- **la transformation et l'agrandissement de l'animalerie du Bugnon 7-9**
- **le réaménagement de l'ancien Bâtiment de pharmacie en lien avec l'installation dans ses locaux du Centre intégratif de génomique**
- **la construction d'un bâtiment pavillonnaire destiné à compléter les surfaces propres aux Facultés des sciences humaines**

Accepté par le Conseil d'Etat, l'EMPD a été transmis, durant l'automne 2004, au Grand Conseil qui devra prochainement en débattre.

L'entretien des bâtiments représente également une tâche de longue haleine. Les travaux de 2004 ont concerné la Ferme de la Mouline et les toitures herborisées, mais également le Château de Dorigny. Aménagé entre 1770 et 1773, celui-ci avait subi des ans "l'irréparable outrage". Sous un contrôle étroit du Service cantonal des monuments historiques, les toitures et façades ont été refaites. La modification de l'une des pentes du toit a permis de gagner un étage de locaux dont l'affectation n'est pas encore définie.

Depuis plusieurs années, les étudiants rencontraient beaucoup de difficulté à se loger à des prix abordables dans la région lausannoise. La pénurie de logements se faisait cruellement sentir. En 2004, la construction expresse et l'ouverture du Foyer de la Bourdonnette avec ses 239 chambres regroupées par appartement et ses 25 studios a enfin permis de détendre la situation.

# sport et culture

Les membres de la communauté universitaire jouissent sur le site de Dorigny d'une offre très vaste en ateliers artistiques comme en pratiques sportives: s'initier à la sculpture, danser le flamenco, découvrir la capoeira ou l'aviron, pratiquer le badminton ou l'improvisation théâtrale sont quelques unes des alternatives auxquelles tout un chacun peut s'essayer. La participation est d'ailleurs en hausse constante, témoin de l'intérêt que les étudiants portent à leur santé physique comme à leur sensibilité artistique.

A côté de ces nombreux amateurs, l'Université compte également en son sein des sportifs de haut niveau qui mènent de front études et compétitions, même s'il n'est pas toujours facile de conjuguer cours ex cathedra et séances d'entraînement. **Grâce à eux, l'UNIL a multiplié les performances lors des championnats universitaires suisses 2003-2004**; les équipes de volley masculin et de basket féminin ont ainsi obtenu la première place, ainsi que les escrimeurs (fleuret et épée). Des médailles d'or ont également été récoltées en snowboard overall et bordercross, ainsi qu'en natation masculine.

Au fil des ans, Dorigny est devenu un lieu de culture reconnu, que ce soit à travers les expositions organisées par l'Unité d'art contemporain, les concerts de l'Orchestre symphonique de l'Université de Lausanne ou ceux du Choeur universitaire, ou encore par les pièces de théâtre et autres spectacles produits à la Grange de Dorigny. Le 9ème Festival de théâtre universitaire y a également tenu ses tréteaux du 25 au 29 mai pour un total de 12 spectacles. Ce fut l'occasion d'applaudir les nombreuses compagnies formées d'étudiants et de collaborateurs de l'UNIL.

www.unil.ch/sports
www.unil.ch/culture

# Travailler au féminin

Durant l'année académique 2003-2004, **le pourcentage de candidatures féminines aux postes professoraux a augmenté de 3%;** huit femmes ont été nommées professeures. Ces nominations ont contribué à une légère augmentation du nombre de femmes professeures.
On doit cependant exclure de cette tendance les postes de professeures assistante, qui sont en baisse. En effet, n'étant pas stabilisés, ceux-ci ne sont pas toujours reconduits.

Devant ce constat, le Bureau de l'égalité a souhaité sensibiliser les femmes aux carrières académiques; il a donc réalisé *Objectif professeure*. Cette publication est un véritable guide alliant informations, méthodologie et conseils pratiques. Pour donner corps à la théorie, les portraits et parcours de vie de neuf professeures jalonnent la brochure, illustrant les différents problèmes souvent rencontrés dans les carrières académiques féminines: mobilité, finances, vie de couple, maternité...

www.unil.ch/egalite

# VISUALISER: L'UNIL EN CHIFFRES

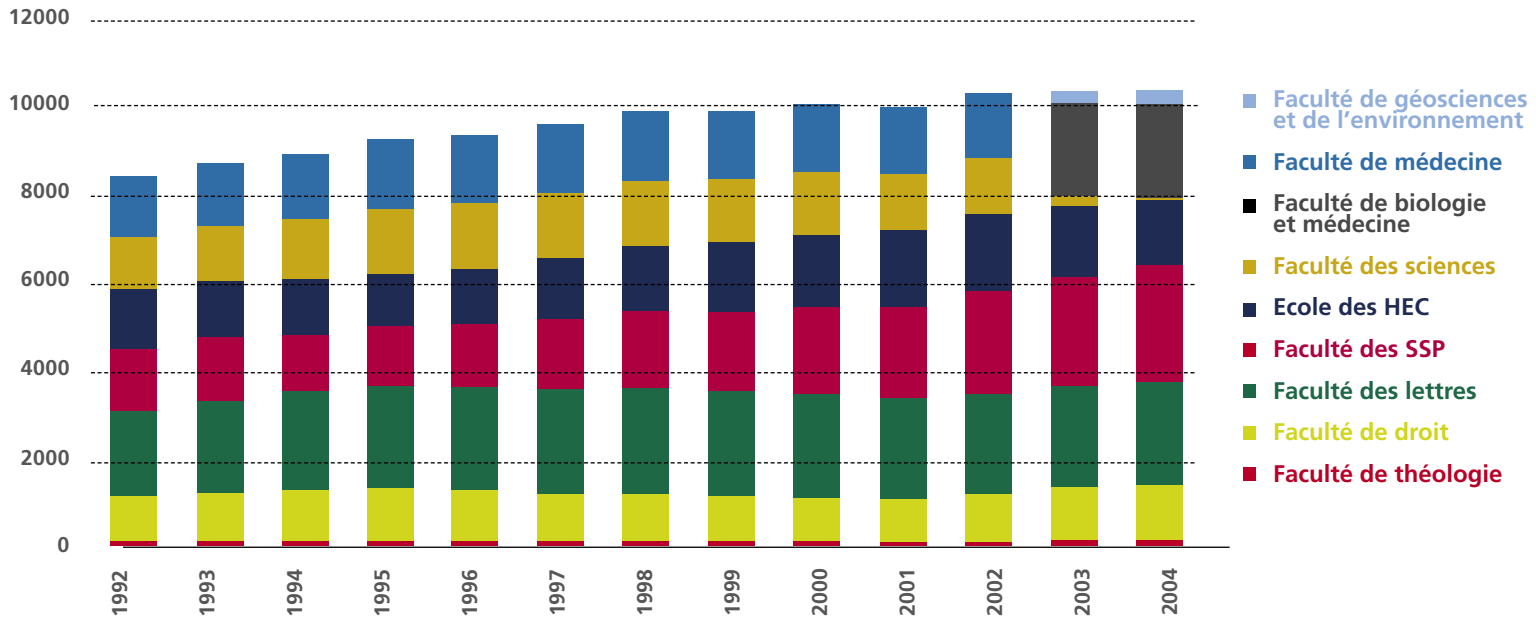


EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ETUDIANTS PAR FACULTE ET ECOLE

**Albanie**
Arrivée 1 / Départ 0

**Algérie**
Arrivée 1 / Départ 0

**Allemagne**
Arrivées 106 / Départs 42

**Argentine**
Arrivées 2 / Départ 0

**Australie**
Arrivées 13 / Départs 11

**Autriche**
Arrivées 7 / Départs 4

**Belgique**
Arrivées 21 / Départs 2

**Bulgarie**
Arrivée 1 / Départ 1

**Cameroun**
Arrivée 1 / Départ 0

**Canada**
Arrivées 18 / Départs 21

**Chili**
Arrivée 0 / Départs 3

**Chine**
Arrivée 1 / Départ 0

**Costa-Rica**
Arrivées 2 / Départ 0

**Danemark**
Arrivées 3 / Départs 3

**Egypte**
Arrivée 1 / Départ 0

**Espagne**
Arrivées 32 / Départs 34

**Etats-Unis**
Arrivées 16 / Départs 19

**Finlande**
Arrivées 3 / Départs 2

**France**
Arrivées 10 / Départs 23

**Grèce**
Arrivées 2 / Départ 1

**Inde**
Arrivées 3 / Départ 0

**Irlande**
Arrivées 4 / Départs 7

**Italie**
Arrivées 26 / Départs 16

**Japon**
Arrivée 1 / Départs 4

**Mexique**
Arrivées 4 / Départs 4

**Norvège**
Arrivée 1 / Départ 1

**Pays-Bas**
Arrivées 2 / Départs 3

**Pologne**
Arrivées 5 / Départs 2

**Portugal**
Arrivées 6 / Départs 2

**République Tchèque**
Arrivées 3 / Départ 0

**Roumanie**
Arrivée 1 / Départs1

**Royaume-Uni**
Arrivées 25 / Départs 27

**Russie**
Arrivées 11 / Départs 5

**Suède**
Arrivée 0 / Départs 9

**Ukraine**
Arrivée 1 / Départ 0

**Total**
**Arrivées 334 / Départs 247**

**ECHANGES A L'UNIVERSITE DE LAUSANNE DURANT L'ANNEE ACADEMIQUE 2004-2005**

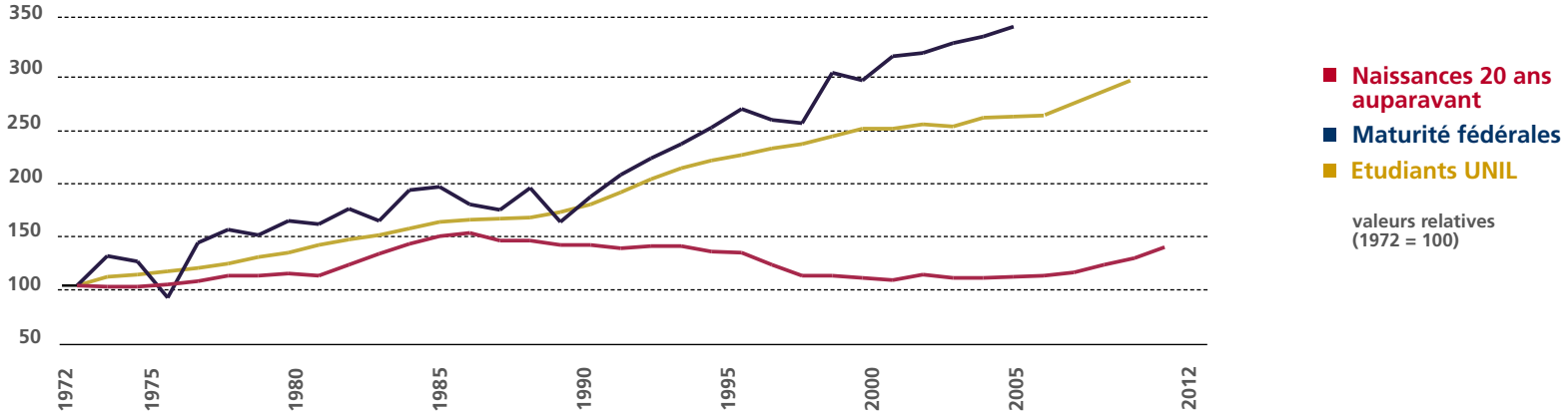


EVOLUTION DES NAISSANCES ET DES BACHELIERS DANS LE CANTON DE VAUD EN REGARD DES ETUDIANTS UNIL

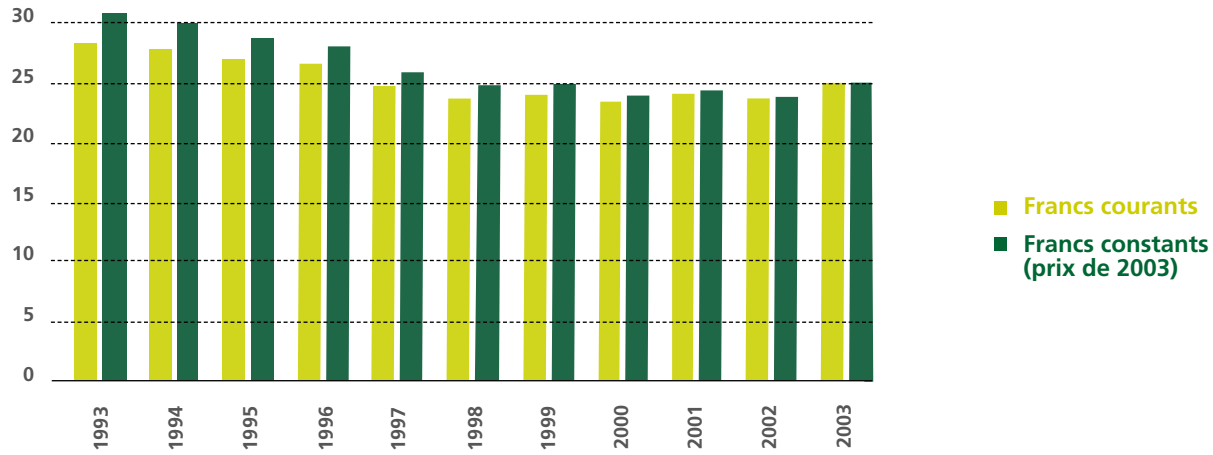


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ETUDIANT EN MILLIERS DE FRANCS

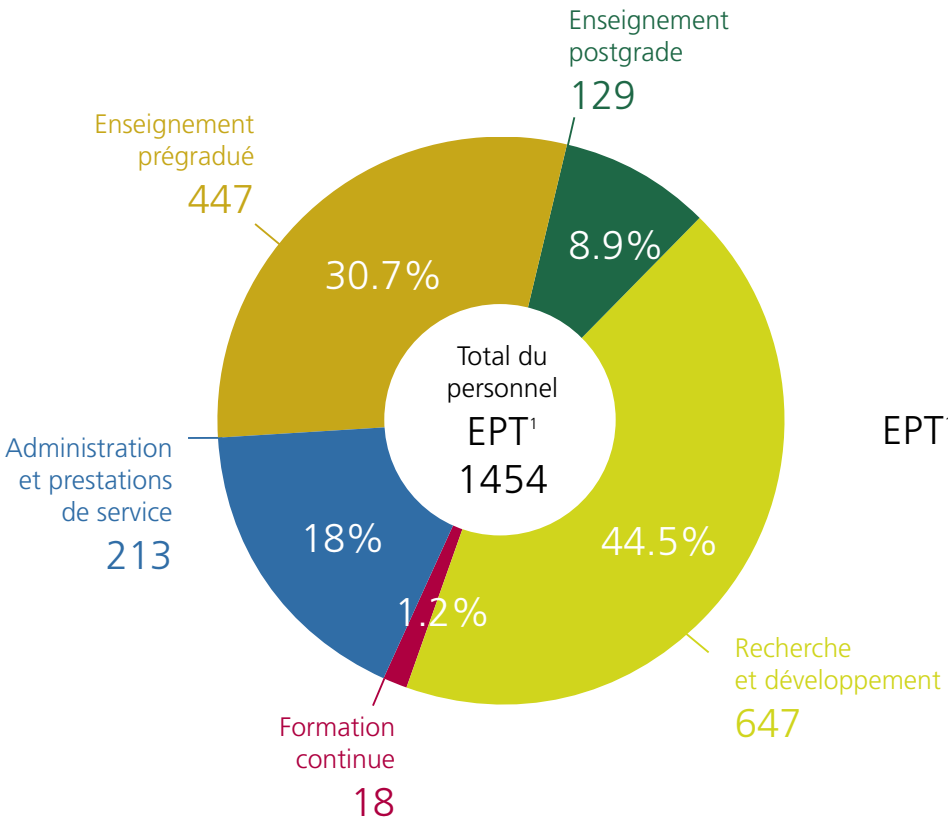


EPT[1] = Equivalents Plein-Temps sans la médecine clinique

**PERSONNEL DE L'UNIL**

ALFONSO CANZIANI
DEL NEOREALISMO

# RAPPORT FINANCIER

## Bilan

| ACTIF | 31.12.2004 | 31.12.2003 |
|---|---|---|
| **Actif circulant** | | |
| Liquidités | 13’783’863.41 | 5’431’636.56 |
| Compte courant Etat de Vaud | 3’350’707.47 | 9’189’395.05 |
| Comptes à terme et titres | 2.00 | 499’623.58 |
| Placements GBUV | 100’536’127.59 | 92’400’484.35 |
| Débiteurs | 2’695’814.12 | 4’134’478.77 |
| Compte de régularisation actif | 1’990’573.95 | 1’223’107.14 |
| Sous-total | 122’357’088.54 | 112’878’725.45 |
| **Actif immobilisé** | | |
| Immeubles | 1.00 | 1.00 |
| Sous-total | 1.00 | 1.00 |
| **TOTAL DE L’ACTIF** | **122’357’089.54** | **112’878’726.45** |

| PASSIF | 31.12.2004 | 31.12.2003 |
|---|---|---|
| **Engagements à court terme** | | |
| Fournisseurs et créanciers | 8’612’253.45 | 7’864’605.79 |
| Compte de régularisation passif | 1’899’900.35 | 1’651’244.95 |
| Sous-total | 10’512’153.80 | 9’515’850.74 |
| **Provisions** | | |
| Provisions générales | 2’871’276.45 | 2’113’227.02 |
| Provision pour fluctuations de cours | 10’367’639.52 | 7’165’493.59 |
| Sous-total | 13’238’915.97 | 9’278’720.61 |
| **Fonds affectés** | | |
| Au 1er janvier | 77’872’281.31 | 70’553’003.87 |
| Augmentation / consommation | 4’519’655.52 | 7’319’277.44 |
| Sous-total | 82’391’936.83 | 77’872’281.31 |
| **Capital réservé** | | |
| Capital réservé | 16’214’082.94 | 16’211’873.79 |
| Sous-total | 16’214’082.94 | 16’211’873.79 |
| **TOTAL DU PASSIF** | **122’357’089.54** | **112’878’726.45** |

# compte d'exploitation

| CHARGES | 2004 | 2003 |
|---|---|---|
| Personnel | 189'037'256.91 | 196'405'328.46 |
| Biens, services, marchandises | 51'996'865.71 | 55'612'334.11 |
| Amortissements et pertes sur actifs | 50'384.62 | 474'387.05 |
| Aides, subsides et subventions | 10'379'902.20 | 6'143'790.13 |
| Attributions à des fonds et provisions | 3'393'606.13 | 2'817'107.44 |
| Imputations internes | 30'338'887.65 | 29'190'994.00 |
| Sous-total | 285'196'903.22 | 290'643'941.19 |
| Augmentation des fonds affectés au cours de l'exercice | 4'519'655.52 | 7'319'277.44 |
| **TOTAL DES CHARGES** | **289'716'558.74** | **297'963'218.63** |

| PRODUITS | 2004 | 2003 |
|---|---|---|
| Produits du patrimoine | 8'466'769.20 | 11'342'822.20 |
| Contributions, prestations, écolages, remboursements | 28'784'398.52 | 30'027'097.77 |
| Prise en charge par l'Etat de Vaud | 225'448'655.29 | 225'828'689.34 |
| Prestations en faveur d'autres collectivités publiques | 1'995'044.56 | 2'105'514.64 |
| Subsides | 24'864'202.40 | 28'295'289.34 |
| Dissolution de provisions et financements | 157'488.77 | 363'805.34 |
| **TOTAL DES PRODUITS** | **289'716'558.74** | **297'963'218.63** |
| **Excédent de produits / charges** | **0.00** | **0.00** |

# annexe aux comptes annuels

## Remarque préalable

La présente annexe aux comptes annuels s'inspire de l'annexe prévue à l'article 663 lettre b) du code des obligations; elle a cependant été adaptée en fonction de la situation spécifique de l'Université.

| | 31.12.2004 | 31.12.2003 |
|---|---|---|
| **1. Cautionnements** | | |
| Cautionnements | 192'300.00 | 481'918.50 |
| **2. Valeurs d'assurance incendie** | | |
| Immeubles | 575'216.00 | 575'216.00 |
| **3. Dettes envers les institutions de prévoyance** | | |
| AVS | 0.00 | 318'397.85 |
| 2ème pilier | 503'726.19 | 654'484.30 |
| **Total** | **503'726.19** | **972'882.15** |

## 4. Contrats importants

L'Université de Lausanne a conclu en date du 8 octobre 2004 un contrat de société simple avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Université de Genève (UNIGE), les Hospices cantonaux vaudois (CHUV) et les Hôpitaux universitaires genevois (HUG). Le contrat a pour but la création et l'exploitation d'un Centre d'imagerie biomédicale (CIBM). L'Université de Lausanne est solidairement responsable, comme les autres partenaires au contrat, pour l'entier des engagements du CIBM.
Sur la base de la première convention d'exécution du contrat, l'investissement initial prévu (acquisition des équipements scientifiques) s'élève à 18'750'000.- fr. L'Université de Lausanne s'est engagée, dans le cadre de la convention, à financer ces même équipements à hauteur de 8'050'000.- fr.
Au 31 décembre 2004, l'Université de Lausanne a enregistré des charges liées au CIBM à hauteur de 267'443.25 fr.

## 5. Soldes budgétaires

| | 31.12.2004 | 31.12.2003 |
|---|---|---|
| Les soldes budgétaires de l'Université relatifs au budget Etat de Vaud s'élèvent à: | **69'850'045.40** | **54'623'170.20** |

Une créance de 56'892'445.40 fr. sera inscrite dans les comptes de l'Université de Lausanne au 1er janvier 2005. Cette créance correspond aux soldes budgétaires à fin 2004 diminués d'une coupure budgétaire de 12'957'600.- fr. Un engagement à hauteur de 56'892'445.40 fr. apparaît déjà dans les comptes de l'Etat de Vaud au 31 décembre 2004.

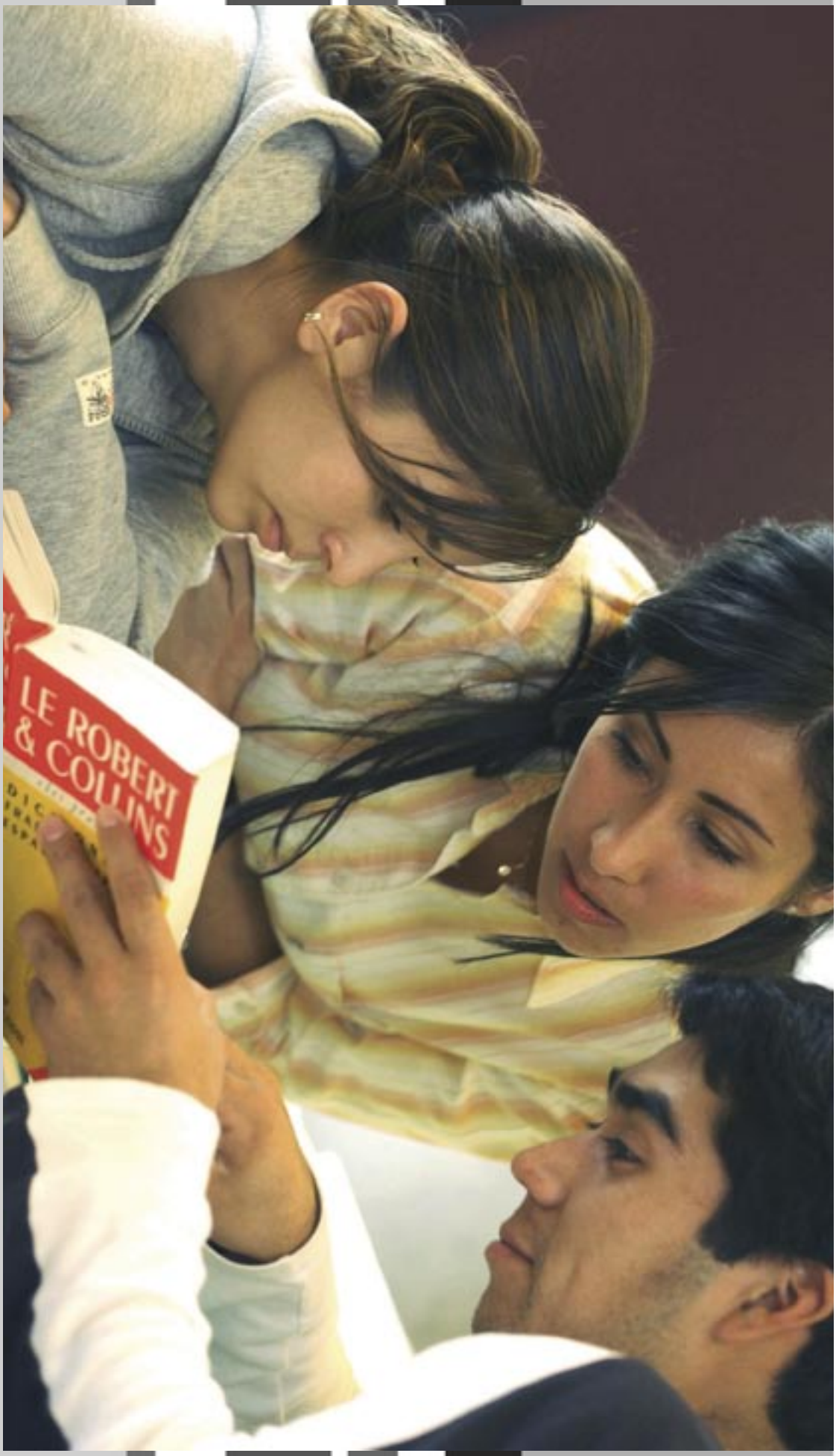
LE ROBERT
& COLLINS

# PERSONALIA: LES DOCTEURS HONORIS CAUSA

**John Sutton,** Professeur à la *London School of Economics* et directeur de l'*Economics of Industry Group*

*"A John Sutton dont l'oeuvre constitue un des exemples les plus achevés et les plus fructueux dans l'analyse économique et représente un apport très original à la connaissance tant théorique qu'empirique de l'organisation industrielle."*

**Steve Jones,** Professeur de génétique à l'*University College London* et chef de département au *Galton Laboratory*

*"Au pionnier de la génétique écologique, au vulgarisateur qui a expliqué l'évolution et le langage des gènes, à l'homme de culture qui a su placer la génétique humaine dans son cadre historique et social."*

**Robert N. Eisenman,** Professeur à l'*University of Washington*

*"Au chercheur pionnier dans le domaine de la régulation de la croissance cellulaire par des facteurs de transcriptions, à l'homme généreux pour son soutien constant à la cancérologie fondamentale de Lausanne."*

**Ulrich Luz,** Professeur honoraire à la *Christkatholische und Evangelische Theologische Fakultät* de l'*Universität Bern.*

*"A l'exégète et au théologien dont les travaux ont renouvelé la lecture des textes bibliques, et dont l'esprit créatif et généreux témoigne de la rigueur et de l'humanité d'un véritable intellectuel."*

**Concept, illustrations, photos et rédaction**
Unicom
Facultés et services administratifs

**Design, mise en page, suivi de production**
felimex.ch

**Impression**
PRESSES CENTRALES LAUSANNE SA
3’000 exemplaires

Copyright © 2005 Université de Lausanne

janvier

février

mars

avril

**26-27 janvier**
Journée des gymnasiens

**janvier-février**
Cours public
"Religion et société"

**27 janvier**
Création officielle
du Conseil de l'UNIL

**8 mars**
Inauguration de la chaire Serono
en endocrinologie
(UNIL/CHUV/
Université de Genève)

**7 mars**
Mise en oeuvre du statut "UNIL
sans fumée" à l'ensemble des
bâtiments universitaires

**4-7 avril**
Semaine du sport
en présence de l'ancien
Conseiller Fédéral
Adolf Ogi

# CHRONIQUE 2005

mai

août

septembre

octobre

**mai**
Fin des travaux au Bâtiment de pharmacie pour les nouveaux laboratoires de génétique

**août**
Construction d'une extension au BFSH1

**septembre**
Inauguration de l'Anthropos-Café en collaboration avec l'Interface sciences-société

**septembre**
Transformation de l'identité visuelle de l'UNIL

**30 septembre**
Nomination du Recteur qui entrera en fonction à la rentrée 2006

**octobre**
Inauguration du Centre intégratif de génomique

**24 octobre**
Rentrée universitaire

UNIL UNIVERSITÉ DE LAUSANNE | www.unil.ch

swissuniversity.ch